

Message aux personnes ayant un logement

Émilie Roberge • chargée de concertation communautaire sur les surdoses à la TOMS
et Mariana Racine Méndez • organisatrice communautaire au RAPSIM

Depuis peu, la présence des personnes en situation d'itinérance dans l'espace public est de plus en plus visible. Parmi les discours qui émergent, celui de la peur et de l'intolérance attire particulièrement notre attention. Le RAPSIM et la TOMS (Table des organismes communautaires montréalais de lutte contre le sida) jugent essentiel de rappeler une partie des réalités vécues. Nous faisons appel à votre empathie.

L'absence d'espace privé

Pour ceux et celles qui vivent l'itinérance, la distinction entre l'espace public et l'espace privé est mince, voire inexistante. Ce qui veut dire que la majorité de leurs activités se déroulent dans les lieux publics, incluant tout ce que les personnes avec un domicile peuvent faire dans l'intimité. Lorsque vous voyez une personne uriner, se changer, socialiser, etc., rappelez-vous que ces actions, qui peuvent être qualifiées d'incivilités et leur valoir des constats d'infractions, sont essentielles. Nous les faisons également, mais à l'abri des regards.

Tou.te.s citoyen.ne.s

Les personnes en situation d'itinérance sont des citoyen.ne.s à part entière de Montréal. Elles ont les droits d'y exister et d'en occuper l'espace public. Elles font partie de nos communautés et de nos quartiers. Elles ont une famille, des ami.e.s, une histoire passée, présente et future.

Leurs besoins et envies doivent être pris en considération, au même titre que celles des personnes ayant un logement. Tout être humain mérite d'être traité avec respect et considération, et ce, peu importe son statut social ou sa situation résidentielle.

Le « pas dans ma cour »

Les organismes communautaires en itinérance font face au phénomène du « pas dans ma cour ». Ce discours est souvent porté par les personnes ayant des logements ou par des commerçants qui ne veulent pas voir de personnes en situation d'itinérance dans leurs quartiers. Souvent, ce discours fait surface lorsqu'il est question de leur offrir des services dans un lieu donné. Pourtant, offrir des services ne fait qu'améliorer les conditions de vie des personnes et, conséquemment, réduit cette détresse qui est si difficile à voir.

De plus, on sous-entend un désir de déplacer ces personnes. De les déraciner de leur milieu d'appartenance, de les éloigner

des ressources qu'elles fréquentent et de les isoler. Ces gestes comportent de biens grands risques et contribuent à les invisibiliser sans pour autant agir pour réduire l'itinérance. Reconnaître leur existence en tant que citoyen.ne à part entière et leur offrir plus de services mieux adaptés à ce dont ils et elles ont besoin serait beaucoup plus bénéfique.

Augmentation de la présence policière: une solution ?

En réponse à la présence de personnes en situation d'itinérance dans leur quartier, plusieurs réclament une mobilisation policière accrue. Pour le RAPSIM et la TOMS cette approche est inacceptable et inefficace.

En effet, les personnes autochtones, racisées et/ou marginalisées ont souvent vécu des expériences négatives avec la police et en gardent des séquelles. Le profilage social et racial par le SPVM est bien documenté. Appeler la police ne devrait jamais être la solution face aux désagréments vécus dans les rues surtout si aucun crime n'a été commis. Ce réflexe mène à judiciaireiser les personnes ou les exposer à des abus et susciter plus d'altercations dans l'espace public.

De plus, en utilisant leur voix et leur pouvoir, les personnes avec un logement ont une influence sur les orientations des villes et des arrondissements. En demandant une augmentation de la présence policière, c'est des fonds publics qui seront dépensés en ce sens. Alors que le réel impact sur les conditions de vie de tou.te.s ne sera perceptible que si on dirige ces fonds vers des services.

Quelques pistes d'actions

Vous avez une voix et la chance qu'elle soit écoutée. Demandez plus de services, plus de financement pour des intervenant.e.s qualifiées. Modifiez vos relations avec les personnes en situation d'itinérance. Faites preuve d'empathie, offrez un sourire, un peu de monnaie ou un lunch si possible, créez une relation avec certaines personnes que vous croisez quotidiennement. Allez discuter avec la personne qui s'installe devant votre commerce la nuit, voir s'il est possible de prendre une entente avec celle-ci pour que ça ne nuise pas à votre clientèle mais tout en lui permettant de rester lorsque c'est fermé par exemple. Vous pourriez être surpris.e.s des résultats. La cohabitation sociale est un enjeu complexe, certes, mais n'oubliez pas que vous êtes du côté des privilégié.es. ■

RAPSIM

Le réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
www.rapsim.org | Tél. : 514 879-1949